

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 28 (1920)
Heft: 9

Artikel: Attentat contre le roi Stanislas, de Pologne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-23008>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VARIÉTÉ

Attentat contre le roi Stanislas, de Pologne¹.

Michel Jean Pac en sa qualité de Maréchal Général de la Confédération de Lithuanie, et occupant la place de maréchal général de la Couronne absent, ayant ordonné par un acte authentique signé de sa main, muni des sceaux de la Confédération, daté du camp sous Konieczna le 9 août 1770, ayant dis-je au nom des Etats Confédérés seculiers et Ecclésiastiques ordonné le Régicide en ces termes.

« Lavez l'opprobre de la Nation dans le sang du tyran Stanislas Poniatowski, Dieu offensé dans ses mystères vous l'ordonne, la Religion blessée l'attend, les lois, la liberté, la Patrie prête à périr vous y invitent. Aussitôt que nous serons délivrés des troupes ennemis, nous convoquerons une assemblée générale. Nous prononcerons l'arrêt contre les Enfans perfides de la Patrie. Quant à Stanislas Poniatowski intrus, usurpateur, et tyran, en cas qu'il cherche encore à se soutenir, à se former un parti, qu'il veuille se mêler des affaires publiques, non seulement nous permettons à tous et à un chacun, mais de plus nous ordonnons et enjoignons pour le bien public, de poursuivre lui et ses adhérents comme des têtes proscrites, et de le faire périr par toutes les voies possibles, ouvertes et cachées. »

Cet ordre vient d'être exécuté de la manière exprimée cy dessous.

Dimanche 3 novembre 1771 entre 9 et 10 heures du soir le Roi revenoit de chez le Grand Chancelier de Lithuanie, qui étoit incommodé ; sa suite étoit peu nombreuse, le carrosse

¹ Le 3 novembre 1771. Récit du roi lui-même. Extrait des papiers de Maurice Glayre. Ce document montre quelle était la vivacité des luttes politiques dans la république de Pologne et fait comprendre le premier partage du pays, qui eut lieu l'année suivante.

n'étoit précédé que par deux hommes à cheval portant des flambeaux, suivis de quelques officiers d'ordonnance, de deux Gentilshommes, et d'un sous Ecuyer. Le Roi avoit son aide-de camp dans son carosse, deux pages étoient aux portières, deux Hayduques et deux valets de pied derrière. La nuit étoit très obscure. Le Roi n'étoit pas à deux cents pas de l'hôtel du Grand Chancelier entre ceux de l'Evêque de Cracovie et du feu Grand Général de la Couronne lorsque ceux de sa suite qui précédent furent séparés du Cortège par plusieurs hommes à cheval qu'ils prirent pour une patrouille Russe, parce qu'ils affectoient de parler Russe en croisant les chevaux ; aussitôt que ces premiers eurent tourné la voiture en assez grand nombre pour l'envelopper par derrière, une seconde troupe partie de différents endroits où elle s'étoit tenuë en embuscade fondit avec impétuosité sur les premiers chevaux du carosse ; un des assassins appuyant son pistolet sur le postillon le força de s'arrêter, on tira sur le cocher ; tous se précipitèrent aux portières. Un des Hayduques qui les défendoit tomba percé de deux bales, l'autre fut abattu d'un coup de sabre sur la tête, le cheval du Sous-Ecuyer s'abatit blessé, un des pages fut démonté, et son cheval pris, la carosse fut percé, les balles sifflèrent de tous cotés, plusieurs passèrent dans la pelisse du Roi qui descendu de voiture pensa à regagner l'hôtel de son oncle dont il venoit de sortir lorsqu'il fut reconnu, ses assassins le saisirent aux cheveux, en lui disant. « Nous te tenons, ton heure est venue ». Il fut désarmé dans l'instant ; un de ses assassins lui tira un coup de pistolet de si près qu'il sentit la chaleur du feu, un second lui déchargea un coup de sabre sur le haut de la tête qui entama le crâne et fit une large blessure le coup ayant porté sur la tête nuë.

L'emprise avec lequel chacun cherchoit à frapper fit qu'en se poussant les uns les autres aucun ne put porter

à fond et Sa Majesté en reçut la plus grande partie sur la pelisse. Enfin ces malheureux la saisirent de droite et de gauche et la pressant entre leurs chevaux qu'ils commençerent de pousser à toute bride, ils la trainerent ainsi au milieu d'eux jusqu'au bout de la rue.

Pendant que cela se passoit le sous aide de camp avoit couru au chateau dont il avoit conduit la garde au lieu où le coup venoit d'être fait. L'attaque avoit été si brusque le feu si violent que ce qui n'avoit pas été blessé ou démonté étoit dissipé. On ne trouva que le chapeau du Roi et sa bourse à cheveux ensanglantés. Les assassins étoient au nombre de quarante qui voyant que le Roi trainé dans les boues au milieu de leurs chevaux perdoit la respiration et n'étoit plus en état de les suivre de la sorte, le mirent sur un de leur chevaux, dans cet état ils poursuivirent leur course jusqu'au fossé qui entoure la ville. Le Roi fut constraint de le franchir avec eux, deux fois son cheval s'abbatit et à la seconde chute se cassa la jambe ; dans ces mouvements violents le Roi perdit sa fourrure. Les assassins ayant mis le fossé entre eux et là Ville, se jetterent sur lui, le dépouillerent de ses ordres et de tout ce qu'il avoit à l'exception de son mouchoir qu'il leur demanda et se ses tablettes qui échapperent à leur connaissance.

Il paroît que ce fut dans cet endroit qu'ils se séparerent pour porter sans doute à ceux qui les avoient armés la nouvelle de la réussite de leur entreprise, et pour en donner une preuve convaincante en montrant l'ordre de l'aigle noir que Lukaski un de leurs chefs emportoit avec lui, car de 40 qui avoient attaqué le Roi il n'en resta plus que sept après qu'on eut franchi le fossé, c'étoit apparemment ceux qui étoient chargés de consommer le crime.

La nuit étoit si obscure qu'à peine s'entrevoyoient ils, ils ne tenoient aucune route certaine, une partie s'avançoit en

sondant le terrain dans les marais où les chevaux s'embourboient à chaque pas ; ils mirent pied à terre ; le Roi fut forcé de les suivre ayant même perdu son soulier gauche qui étoit resté dans la bouë à l'endroit où le cheval s'étoit cassé la jambe.

Ils errèrent ainsi longtêms, tantôt à pied, tantôt à cheval tenant le Roi par chaque main, penché sur le devant d'une selle très élevée qui le blessoit, et les étriers trop courts de moitié lui froissant les jambes en le pressant entre leurs chevaux, et comme le Roi étoit sans bottes ses jambes furent bientôt tout en sang. Enfin le Roi ne pouvant plus soutenir une situation aussi pénible, leur dit « Si vous voulés que je vous suive, donnés moi un autre cheval et une botte » ils y consentirent parceque le Roi s'étant apperçu qu'ils ne scavoient ou ils alloient et qu'ils prenoient le chemin d'un village nommé Burakow, leur avait dit, « n'allés pas de ce côté il y a des Russes » cet avertissement qui leur avait fait croire qu'il ne cherchoit pas à leur échapper, les avoit radois. Jusqu'à ce moment le Roi n'avoit cessé d'entendre ses assassins demander à leur chef, s'il étoit enfin tems de le massacrer, et ces demandes avoient redoublé à proportion des difficultés qu'ils trouvoient à s'éloigner mais leur chef leur avoit toujours ordonné d'attendre.

Le trouble et la consternation regnoient dans la ville, le danger y paroisoit augmenter à proportion de la crainte où l'on étoit de ne porter qu'un secours funeste en voulant suivre les ravisseurs du Roi. Le Grand Chambellan Prince Poniatowski frère du Roi, et le Prince Czartoryski général de Polodie son cousin, suivis de plusieurs Seigneûrs qui avoient appris le malheur du Roi étoient sortis à cheval, sur les indices qu'on put recueillir des lieux par lesquels les assassins avoient passé, ils suivirent leurs traces jusqu'au fossé, on y trouva la pelisse du Roi ensanglantée, percée de

balles et de coups de sabres ; cette vuë mit le comble à la douleur, on n'osa presque plus se flater, que le plus affreux des crimes n'eut pas été consommé.

Cependant à mesure que les assassins s'avançoient dans le bois de Bielany leur nombre diminuoit, ou la lassitude des chevaux ou une frayeur aveugle les écartait. Lorsqu'ils n'étoient plus que trois ils entendirent l'appel d'une vedette Russe ; cet appel les arreta, ils tinrent conseil, en le finissant deux s'éloignèrent avec précipitation, s'enfoncerent dans le bois, et laisserent le Roi avec celui qui paroissoit leur chef, l'un et l'autre à pied. Le Roi épuisé de fatigue, lui dit enfin « si vous voulés me mener vivant, souffrés que je me repose un instant » mais lui le menaçant de son sabre le força de marcher en lui disant qu'une voiture les attendoit audela du bois. Ils arriverent ainsi jusqu'au Couvent de Bielany à une lieüe de Varsovie. L'assassin parut alors occupé de quelque chose de sérieux, tout à coup il s'écria « vous êtes » pourtant mon Roi » oui lui répondit le Roi, et même un » bon Roi qui ne vous veut aucun mal » L'assassin : « mais » les Russes nous attaquent jusque dans nos maisons. Le » Roi. Eh ! ne scavés vous pas que loin d'être l'auteur de » vos maux c'est moi qui intercede continuellement pour vous » auprès des Russes mêmes quand vous êtes prisonniers : » Ne scavés vous pas que ce sont vos chefs qui ont appelé » les Russes dans le païs, et puis se sont brouillés avec eux. » Vous ignorés que justement aujourd'hui j'ai obtenu un » ordre des Généraux Russes pour que du moins on n'in- » quiète pas ceux d'entre vous qui demeurent dans leurs » villages et qui ne sont pas pris en combat. » Ils n'avoient pas discontinué d'avancer ; mais le Roi qui s'aperçut que son conducteur étoit si troublé qu'il ne reconnoissoit plus le chemin, lui dit « Jevois que vous ne scavez plus dequel » coté tourner vos pas, laissez moi entrer dans ce couvent et

» sauvés vous ! » « Non reprit l'assassin j'ai prêté serment. » Cependant en le suivant toujours le Roi prit occasion de sa réponse pour lui montrer qu'aucun serment n'avoit pû le dégager de celui de la fidélité qu'il devoit à son Roi. Tout en errant dans cette nuit fort noire et pluvieuse ils se trouverent près de Marimont, maison de Campagne appartenante à la Cour de Saxe, et plus proche d'une demie lieüe de Varsovie que Bielany. Alors soit que cet homme crut qu'il retrouveroit quelqu'un des siens dans cet endroit, car il jettoit les yeux de tous côtés ; soit qu'il eut déjà quelques autres idées, il marqua une espece de satisfaction de s'y voir. Le Roi épuisé lui demanda de le laisser reposer, il y consentit : Le Roi s'assit sur l'herbe et reprenant avec douceur ce qu'il avoit commencé à lui dire sur la nature des serments, il lui montra toute l'horreur et la nullité de celui qu'il avoit prêté ; Mais, dit alors l'assassin « Si je vous mene à Varsovie on me prendra et je serai malheureux » Cette idée le replongeoit dans ses doutes. » Il ne vous sera fait aucun mal, reprit le Roi, mais si vous ne croyés pas à ma promesse, sauvés vous pendant qu'il en est encore tems ; de quelque côté que vous fuyiés, si on me rencontre, j'indiquerai une route opposée à celle que vous aurés prise en effet ». à peine finissoit-il ces dernières paroles, que celui ci tombant à ses pieds, les baïsa, demanda pardon, se remit à sa Genérosité et lui protesta une fidélité éternelle. Sa Majesté lui accorda sa grace et lui donna sa parole Royale qu'il ne lui seroit fait aucun mal.

Après cette scène le Roi s'est approché d'un moulin qui étoit à quelque distance de lui, son conducteur a longtêms frappé inutilement ; tout y dormoit ; enfin sa Majesté y a été reçue sous le nom d'un seigneur dépouillé par des brigands. Dela Sa Majesté a écrit un billet au Général Coccœy commandan des gardes de la Couronne pour l'informer du lieu ou

Elle se trouvait. Ce Général est bientôt arrivé avec un détachement; il a trouvé l'assassin du Roi assis devant son lit avec son sabre nud dont il avoit perdu le fourreau, et le Roi assoupi sur un méchant grabat. Il se précipita aux pieds de Sa Majesté ; Les Hôtes de la maison l'ayant entendu nommer firent la même chose. M. Coccœy donna sa fourrure et son chapeau au Roi qui avait perdu l'un et l'autre. Enfin Sa Majesté étant montée en voiture est arrivée en ville sur les cinq heures du matin à la lueur des flambeaux et au milieu des acclamations de ses gardes, de sa maison et d'une quantité prodigieuse de personnes de tous rangs tant de celles qui étoient montées à cheval pour la secourir, que des autres qui ayant appris son heureux retour se sont empressées d'aller au devant d'Elle.

C'est ainsi que par une suite de circonstances qui tiennent du miracle le Roi évita le sort que lui préparoient ses assassins. Les dépositions de leur chef devenu comme on l'a vû le libérateur du Roi portent. 1^o Qu'il s'appelle Kosinski. 2^o qu'il a été choisi par le Régimentaire général de la Confédération Pulaski, lui Kosinski avec deux autres Lukawski et Strowinski pour l'exécution de cet attentat contre la personne du Roi. 3^o que ledit Régimentaire Pulaski leur a fait prêter serment sur le Crucifix qu'il tenoit entre ses mains, d'enlever Sa Majesté ou de l'assassiner s'ils ne pouvoient se saisir de sa personne. 4^o que ces 3 principaux personnages s'étoient choisis les 37 autres par qui ils avoient été secondés. 5^o qu'ils sont partis de Czenstochow depuis 4 semaines ayant rodé dans les environs de Varsovie depuis certains ci jusqu'au samedi 2 du courant, jour auquel ils sont entrés en ville déguisés en Païsans, leurs chevaux attelés à des chariots chargés de foin et de grains, sous lesquels étoient cachés leurs habits, leurs selles et leurs armes. En attendant un examen plus détaillé des circonstances de cet affreux attentat, le soi-disant Kosinski est gardé au Chateau

et traité avec douceur, le nom qu'il s'est donné est supposé. Une maison noble sous la dénomination de Kosinski proteste contre cette usurpation ; on sait présent qu'il est d'une maison obscure né en Volhynie.

Les Cosaques envoyés à la poursuite des assassins ont été sur le point de se saisir d'un des principaux auteurs nommé Lukaski, mais il s'est échappé blessé et en chemise dans les bois. Dans sa dépouille on a trouvé une lettre à lui, signée de la main de Pulaski dans laquelle celui-ci l'encourage à exécuter l'entreprise dont il s'est chargé sous serment, et lui promet au nom de la Généralité le Brevet de Colonel en récompense. Les réflexions qui découlent de ce qui est ci-dessus sont aisées à saisir. Les Confédérés sont convaincus d'être coupables d'un attentat affreux. Ils ont abusé de la manière la plus profane de la Religion. Ils ont trahi et déshonoré la protection étrangère qui leur étoit accordée. Les Turcs combattent pour des assassins : des puissances respectables et trompées les soudoient.

ARMOIRIES COMMUNALES



NOVILLE

D'après les auteurs du « Calendrier héraldique vaudois »¹, cette commune porterait comme armoiries celles des de Leydier, famille possessionnée dans la région au XV^{me} siècle, savoir : *d'azur au dragon d'argent lampassé de gueules*.

A la vérité, elles sont analogues, mais cependant très différentes. La confusion provient de la difficulté de pouvoir déterminer avec certitude les empreintes d'un sceau communal actuellement perdu. Celles-ci, assez frustes, représentent

¹ Année 1918.